

Direction : Direction Générale

Affaires Foncières et Juridiques

REF : FONCIER2005010

OBJET : 77 à 83 rue Léopold Réchossière cadastré AP N° 191, 25, 30 et 29 : cession d'un bien en totalité au profit de la Société D.S.M. ou tout substitué

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier de la Ville d'Aubervilliers en date du 3 juin 2005,

Vu la lettre de la Société d'Exploitation des Etablissements D.S.M. du 13 juin 2005,

Vu l'avis des services fiscaux du 18 mai 2005,

Considérant l'intérêt de céder ce bien afin de permettre à une société albertivillarienne de développer son activité en bâtiment et travaux,

A la majorité des membres du Conseil Mesdames DELALAIN, BACHELET et Messieurs AUGY et BERTRAND, le groupe « Union pour un Mouvement Populaire » se sont abstenus.

DELIBERE :

Article 1 : Décide de céder à la Société D.S.M. le bien en totalité situé 77 à 83 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers, cadastré AP N° 191, 25, 30 et 29 pour une superficie de 2.100 m².

Article 2 : Le prix de cession est fixé à 450.000 €uros, valeur occupée.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

La recette résultant de cette cession sera imputée au 203-775-824

Le Maire